

Liberté scolaire : François Hollande répond

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 6 juin 2016



Le secrétaire général de l'Enseignement catholique **Pascal Balmand** avait écrit fin avril à **François Hollande** à propos du projet liberticide de **Najat Vallaud-Belkacem** contre l'école hors contrat. La réponse du président de la République vient de lui parvenir, dans un courrier daté du 1er juin:

« Je partage pleinement votre attachement à la liberté de l'enseignement, principe fondamental garanti par notre Constitution. Aussi suis-je attentif, avec la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, à ce qu'aucune modification envisagée n'ait pour conséquence de la restreindre ou de la limiter ».

« La réflexion engagée sur les régimes d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat, à laquelle vous êtes associé, doit permettre de garantir l'exercice de cette liberté dans le respect des lois de la République, notamment celles relatives à l'instruction obligatoire. Il s'agit seulement de répondre à des difficultés constatées dans certains lieux d'enseignement au détriment des enfants qui y sont scolarisés ».

Pascal Balmand [estime](#) la réponse présidentielle « *peu substantielle* » et « *décevante* ».

Najat Vallaud-Belkacem doit présenter jeudi 9 juin le nouveau dispositif. Le secrétariat général de l'Enseignement catholique et la Conférence des évêques de France la rencontreront jeudi.